

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 24 (1940)  
**Heft:** 2

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 04.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 24<sup>e</sup> ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE  
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchatel, le 1<sup>er</sup> Mai 1940.

*Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50  
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654*

*Lorsque nous manque la société de l'homme nous nous réfugions dans celle de la bête,  
sans perdre toujours au change.*

## UNE INTERESSANTE INITIATIVE.

A la fin de l'hiver 1938, la "Diana" Vaudoise décida d'introduire dans les forêts du pays de Vaud<sup>1)</sup>, des cerfs "Sika", espèce de cervidé japonais, acclimaté en Suisse, depuis tantôt 50 ans. Cette faune compte dans le nord de la Chine et du Japon, à Formose des variétés différant entre elles par la taille. La forme typique du Sika commun est plutôt de petite taille. Un neuchâtelois, M. Favre-Brandt, nous racontait avoir observé des "Sika" dans la forêt entourant le temple bouddhiste, à Nara, près d'Osaka, dans l'île Nippon. Ces animaux y vivent là, dans une semi-domesticité, quoiqu'en liberté.

Les dianatistes vaudois purent se procurer, au parc de Brannenthoux, sous Prangins, 8 animaux (2 ♂ 6 ♀) parfaitement acclimatés, lesquels furent lâchés à la mi-avril 1938, en 2 bandes, formée chacune d'un mâle et de 3 biches, la première, en-dessous de Givisins (Jura) à la Bellangère et la seconde dans les forêts du Jorat, sur Lausanne: leur chasse fut interdite.

Fin octobre 1938, un sika ♂ est tiré dans les environs de Lignières, prévenu par notre "Grand Veneur" je me rendis le 1 novembre, au magasin de comestibles Lehnherr, où la victime était exposée, je pus constater qu'il s'agissait bien d'un cerf japonais en robe d'hiver d'un brun uniforme (la robe d'été est tachetée de blanc), entre autres signes

1) Relatons qu'en 1863, un chevillard fut tué à la frontière française, dans les bois de Bonmont; enfin en 1869, une chevrette chassée par des chiens venant de France, fut prise dans une carrière, près de St-Cergues, on signalait aussi en Argovie, des chevreuils venant

distingués de l'espèce je notai que les côtés de la lèvre supérieure, la lèvre inférieure, presque toute la queue et un disque fessier étaient blancs. L'animal portait une dague de 32 à 35 m., avec un très petit andouillet d'œil à la base. D'où provenait cet ind.? Renseignement pris ce n'était point un mâle du bâcher printanier en Terre vaudoise.

Plus tard, un second mâle Sika fut tué à Echichens, sur Morges (Vaud). On ne put de suite établir sa provenance, car les rapports des gardes-chasse, les observations des forestiers, des bûcherons et des chasseurs concordaient, assurant que les bandes mises en liberté étaient au complet, tant dans le Jura que dans le Jorat. En août 1939, la "Diana" annonçait (v. p. 91.): "Le n° de juin de la Revue, "Plaisir de France" dit; des cerfs Sika, provenant du Parc de Rambouillet, ont été lâchés dans le département de l'Ain." L'éénigme peut être considérée pour Echichens et Lignières, comme résolue.

Le 4 novembre 1939, au matin un agriculteur de Saint-Amour, rière Savigny, dans le Lavaux, à 5,5 km. de Lutry (Vaud) aperçut à une quinzaine de mètres de son habitation, un cerf Sika mâle, paissant, l'animal portait 2 andouillers à chaque poche (merrain). Se sentant observé ce cerf s'enfuit (Diana, décembre 1939).

## RARETÉS ZOOLOGIQUES.

Nos journaux signalent de temps à autre la présence, suivie bientôt de la capture, d'un animal à pelage ou à plumage aberrant, selon qu'il s'agisse d'un quadrupède ou d'un oiseau.

Dans la plupart des cas l'observation se rapporte à un individu blanc, dont les congénères ont d'ordinaire un pelage ou un plumage coloré, de teinte uniforme ou de teintes variées.

Comme le cerf d'Europe, au pelage habituel brun-rougeâtre, présente une variété surnommée très-clair. Le daim a la robe jaune-rougeâtre tachetée de blanc, comme celle du faon, ou bien elle prend une teinte uniforme rougeâtre ou grisâtre ; on trouve des individus atteints de mélanisme et d'autres complètement blancs. Le chevreuil est roux en été et gris-brun en hiver,

(Suite de la page 13)

"du grand-duché de Bade. Puis survint la guerre de 1870, les combats en Alsace, en Bourgogne, les journées sur la Lizaine, le Samont et enfin la retraite sur Pontarlier. Le bruit continu poussa le chevreuil à immigrer chez nous, un peuplement réel s'établit, ces animaux atteignirent le Jorat." (Henry Vernet)

Puis en automne 1892 ou au printemps 1893, apparut un cerf venu spontanément au pied du Jura, des bois mis bas en 1893, 1894 et 1895, figureraient à l'Exposition nationale suisse de 1896, à Genève. Un second cerf est aperçu au sommet du Jura près de la frontière française, à la fin de l'automne 1894. Sa présence du premier mâle, resté fidèle à ses forêts depuis 4 ans, engagea la section de la Côte de la Diana, d'ouvrir une souscription, dont le résultat permit de lui offrir un rival plus jeune, accompagné de 6 biches (Henry Vernet, P.C. de la Diana<sup>1)</sup>)

1) Voir "Rameau de Sapin": 1899, 1900 et 1903.

outre ces deux teintes saisonnières, certains individus offrent des variations héréditaires, ils peuvent être blanc ou d'un noir profond. — L'écureuil et la taupe présentent parfois des individus au pelage jaune-pâle, isabelle-clair ou entièrement blanc. Il y a une trentaine d'années on pouvait voir dans la vitrine d'un foureur, à Neuchâtel, une paire de martres isabelles, s'approchant du blanc. Ces animaux naturalisés sont conservés actuellement dans la collection de la faune locale du Musée de cette ville. Ces animaux au pelage ou au plumage se rapprochant du blanc ne sont pas des individus „Albinos“ (l'albinisme est cet état dans lequel vient à manquer, plus ou moins complètement, le pigment qui donne aux individus leur coloration caractéristique, produisant des individus plus ou moins décolorés, plus ou moins blanches (poils ou plumes), lesquels sont dits „Albinos“).

Citons quelques cas observés en Suisse.

Au commencement de ce siècle, on observa à plusieurs reprises, dans la partie bernoise des Alpes de Gsteig (le Châtelec) en Gruyère, un chamois à pelage blanc. L'animal disparut un beau jour. Or, à cette époque on apprenait qu'un chasseur de Gsteig, nommé Reichenbach, possédait la peau d'un chamois blanc. Était-ce la dépouille de l'individu, donc le produit d'un braconnage ? La question ne fut jamais élucidée.

Quelques années après, dans les Grisons, on tue également un chamois blanc. („Diana“, octobre 1916).

En 1907, dans la région de la Dent de Branaire, on signale la présence d'une femelle de chamois complètement blanche. Un garde-chasse muni d'une autorisation officielle se mit à sa poursuite, mais rentra bredouille. Le chamois s'était évancié.

Le 15 février 1908, le garde-chasse Reiser tira, dans ce même massif de Branaire, un jeune chamois femelle de l'année précédente, au pelage entièrement blanc, mais aux yeux normaux, donc pas un individu albinos. Ce sujet figure actuellement dans le Musée d'histoire naturelle de la Ville de Fribourg („Diana“, mars 1909).

Dans le canton de St-Gall, massif des „Graue Hörner“, fut tué au commencement de l'été 1909, un chamois blanc. L'on constata que c'était un individu albinos, lequel naturalisé se trouve dans les collections du Musée de St-Gall. („Diana“ août 1909 et 1910). — A peu près à cette même époque un sujet atteint d'albinisme partiel - seuls l'arrière-train et la moitié de l'abdomen étaient blancs, tandis que toute la partie antérieure du corps portait la couleur normale. Cet individu fut tué sur l'Alpe Seblavia, près de Grabs (district de Werdenberg).

La „Diana“, mars 1911, signale à nouveau dans le district franc fribourgeois, la présence d'un chamois blanc.

Deux chasseurs bernois abattent dans la région du Stockhorn (ct. Berne) un chamois blanc, figurant actuellement dans les collections du Musée alpin suisse. A ce propos, voici ce que nous communique le conservateur du dit musée alpin : „ce chamois a vécu pendant plusieurs années dans les parages du Stockhorn. Il n'était pas du tout malade, mais atteint d'albinisme total.“

Fin octobre 1926, M. Maurice Matile, boucher aux Ponts, a tiré dans la vallée un renard au pelage fortement décoloré, passant du gris-argenté au gris-saumoné.

Durant l'automne 1934, des promeneurs avaient observé des renards à la lisière

d'une forêt près de Mont-la-Ville et de Moiry (Vaud), ils avaient remarqué que l'un de ces animaux avait le pelage blanc. Il fut tiré à la mi-décembre par un chasseur muni d'une autorisation officielle. Ce spécimen naturalisé figurera dans une vitrine du Musée cantonal vaudois.

Dans sa "Faune des Vertébrés de la Suisse", Vol. I., p. 293, Victor Fatio dit : "L'on a rencontré également quelquefois dans notre pays, et particulièrement dans les Grisons, des variétés de renards parfaitement blancs."

L'on nous communique, à la mi-mars, que le taurier d'Échallens a capturé à l'aide de l'une de ses petites trappes en fer placée à l'entrée d'une galerie, une taupe au pelage blanc, paraissant rosé, le cou et le ventre orangés. L'extrémité du museau, dépourvue de poils est rose. Les yeux paraissent deux points brun-rosé. Ses pattes antérieures ont la peau rose et les poils blancs. La queue est blanche. De ces caractères on peut en déduire que l'animal en question est atteint d'albinisme.

1932. En automne dès l'ouverture de la chasse dans une réserve du Tyrol, la présence d'un chamois <sup>blanc</sup> fut signalée. Il en fut de même en 1933. - Le 17 décembre 1934, un chasseur eut la chance d'observer ce spécimen, à une vingtaine de mètres au milieu d'un groupe de ses congénères, il s'enfuit le dernier. La direction de la Réserve fera son possible pour que cet animal soit épargné. Mesure intelligente

1933.- Le no de mars du Ch<sup>r</sup>. Al. signale la présence dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de chevreuils à pelage noir, dans le Beckenburg et les Bruyères de Lunebourg (Allemagne). On signale un couple ayant procédé plus de 10 rejetons.

1934.- On a observé dans la forêt de Teutoburg, une chevrette blanche, encornée ; durant octobre - novembre.

1935.- Dans une forêt près de Stuttgart, on a tiré un chevreuil mâle, 6-cas, au pelage blanc. - On a encore observé un chevreuil et une chevrette blancs, ces animaux accompagnaient un chevillard et une chevrette de couleur normale.

1936.- Au Tyrol, une chevrette blanche, hante la même forêt, depuis plusieurs années.

1937.- Un journal cynégétique rapporte que dans les forêts de la ville de Gera, en Thuringe, vit en liberté depuis 4 ans, une chevrette blanche, qui conduisait en 1936, son troisième chevillard ; ces 3 rejetons sont de couleur normale.

A suivre

## PREHISTOIRE.

Au commencement de janvier 1940, on a procédé à des travaux de terrassement dans la forêt de Galm, près Diborat. Ses ouvriers ont mis à jour des clous, des bracelets et des poteries ; les experts consultés ont déclaré se trouver en présence d'objets datant de l'époque romaine. Ces trouvailles ont été remises par la préfecture de Diborat, au Musée Cantonal.

Tourneux.

# LA BAIE D'AUVERNIER.<sup>(1)</sup>

## 1876—1930.

(SUITE)

1908.— 13 novembre, en plein lac observé un juv. de l'année.— 13 décembre, un goël. cendré dans un groupe de mouettes rieuses, sur la grève de Cudrefin.

1909.— 10 mars, observé un juv. 1908, dans la baie. Le même jour, le garde-pêche Jacques m'envoie un ind. en plumage d'adulte, tiré vers l'embouchure de la Reuse.

1911.— 16 au 23 mars, parmi les rieuses, à l'embouchure de la Serrière, un ind. en plumage d'adulte. 14 juillet, même endroit, 3 juv. 1910, au plumage moucheté et extrémité des plumes caudales barées de foncé.

13, 18, 19 novembre, un ind. disparu le 22 (A.R. dans O.B., IV. 1912).

1912.— 15 avril, vers Serrières, un ind. livré 1911. — 24 novembre, 2 ind. juv. sur môle de Serrières. — 25 décembre, avec des rieuses, un sujet 1911, dans la baie.

1913.— 9 et 14 juillet, dans un groupe de rieuses, un juv. 1912, dans la baie. 23 juillet, un ind. adulte, avec 2 rieuses (Baie). 12 et 22 août, juv. 1912, devant Auvernier. 16 octobre, dans port d'Auvernier, 1 juv. 1913 et goël. cendrés en plumage d'adulte.

1914.— 3 décembre, avec rieuses dans la Baie, un ind. adulte.

1915.— 12 avril, au remplissage de Serrières, j'observe, posés sur un échafaudage, 8 goël. cendrés (3 ind. en plumage d'adulte et 5 juv. 1914). 3 mai, observé au vol, un juv. 1914, devant Serrières.

1916.— 7 avril, ind. juv. au plumage moucheté, devant Serrières.

1917.— 13 janvier, avec rieuses, vers Serrières, ind. juv. 1916, mi-novembre, même observation. — 28 novembre, on tire à l'embouchure de la Reuse, un ind. juv. 1917.

1919.— 7 février, j'observe dans la partie inférieure du ruisseau des Allées, formant étang à ce moment-là, un ind. juv. de 1917, tête mouchetée, bec matié antérieure noire, couvertures des ailes bleue, extrémité des pennes caudales barées de brun-noir. — 2 octobre, j'observe dans la Baie, les allées et venues de 8 goëlands cendrés, dont 3 juv. 1919. — 7, 8, 9 nov. un ind. adulte devant le ruisseau des Allées. 25 novembre, un juv. 1919 est capturé dans la Baie, il y en avait 3. — 13 décembre, ind. adulte à tête grivelée, avec rieuses. Un adulte tué à Sugiez, Bas-Vully, avait dans son estomac les cadavres d'un pinson et d'un bruant jaune; sans doute des passereaux égarés dans le brouillard et épisés s'étaient noyés.

1920.— 10 janvier, près de Serrières, groupe de 3 ind. juv. de 1919, reconnaissables à leur tête mouchetée, ailes avec taches brumâtres avec grandes pennes noires, queue blanche, avec barre foncée à l'extrémité. mi-janvier, un juv. 1919, signalé à St. Blaise (H. Zintgoff) 29 janvier, Auvernier, 3 ind. adultes, parcourent la grève et un juv. 1919. — 1 avril, 2 goël. adultes et un juv. 1919, devant la Serrière. — 3 avril, matinée, observé 4 ou 5 adultes, Baie. 7 avril, 2 adultes et un juv. 1919. — Mai 8, 2 juv. 1919 dans un groupe de rieuses à la Baie. — Août 25, 27, groupe d'une vingtaine de juv. 1920, Auvernier. — Septembre 7, groupe de 3 ind. juv. 1919, à Auvernier. Sept. 10, 12, devant Bellerive (Bérache), 1 juv. 1920 et 2 juv. 1920. Décembre, observé régulièrement quelques sujets, Baie.

(1) Voir „Rameau de Sapin“ 1940, n° 1, p. 8.

1921.- Janvier 8, observé un individu 1919, au vol, Baie. - Le 22, observé un ind. 1919, sur grèves inondées. Mars 26, 29, 4 goëls adultes et 4 juv. 1920, vers l'embouchure de la Serrière et quai Suchard (Bœuch.) - Avril 8, 11, 5 et 3 ind. juv. 1920, devant Suchard (Bœuch) Avril 18, observé 10 à 12 juv. 1919 et 1920, de l'embouchure de la Serrière à la Baie de l'Evole.

1922.- 1 janvier, devant l'embouchure de la Serrière, avec quelques mouettes une dizaine de goëls cendrés poussent leurs cris rauques. - Le 21, même observation. - Le 22, devant le delta du Ruisseau des Allées, 2 goëls adultes, tête griseâtre. 1 et 3 février, un ind. adulte posé sur même caillou, Auvernier. - Le 23, un ind. ad. au vol, devant Auvernier. Le 31 mars, observé Baie de l'Evole, un juv. 1921. - Le 7 octobre, sur des pilotis dans la Baie, sont posés 5 ind. ad. et 2 juv. 1922. - Le 12 décembre, observé Chez-le-Bart et la Pologne, 2 ou 3 ind. adultes.

1923.- Le 3 janvier, à Auvernier, un juv. 1922 et un ind. adulte avec rieuses, à Champ-Bougin. - Le 5 février, 2 juv. 1922 avec rieuses, à Auvernier. - Le 8, 2 goëls ad. avec rieuses, près de Serrières.

1924.- Le 27 janvier, groupe 15 goëls cendrés (4 ind. ad. 4 juv. 1922 et 7 juv. 1923) sur la Pierre à Biton, à Genève, (Rob. Poncy : Bull. Soc. Zool. de Genève). Le 24 juillet, un ind. juv. 1924, Baie. - Le 17 octobre, 8 juv. de l'année, devant le ruisseau des Allées.

1930.- Du 7 au 17 février, observé maintes fois, 8 goëls cendrés de Serrières à la baie de l'Evole (Bœuch.).

Dans la séance du 3 février 1860, de la „Société des Sciences naturelles“, M. le président L. Coulon communique qu'il a reçu cette semaine des mouettes tridactyles, tuées pendant un grand vent. Ce sont, à sa connaissance, les premiers oiseaux de cette espèce qui aient paru sur notre lac. D'autres exemplaires, tuis il y a quelques années sur la Thiele, ont été envoyés à la Chaux-de-Fonds. - Ces oiseaux n'ont qu'un ruditement de poing, ils sont plus petits et plus <sup>bas</sup> sur jambes que les mouettes. Ses vieilles ont le bec jaune avec un peu de rouge à la base; les jeunes l'ont noir. L'une d'elles avait dans le jabot, trois jeunes perches; ces dernières sont souvent, en cette saison, jetées en grande quantité par les vagues sur les pierres du rivage et là deviennent la proie des oiseaux." (Compte Rendu, p. 205-206, "Bull. de la Soc. des S.N.")

Cette mouette habite durant la période de nichaison les falaises des côtes de Norvège, des Lofoten (Vogelberg) et des îles de la mer Arctique, où elle vit en colonies nombreuses. Des ind. émigrent dans nos régions, si ce sont des adultes, ils n'ont pas comme les rieuses la tête et le cou blancs, ces parties chez la tridactyle sont plutôt cendré-bleuté, avec sur l'oreille, une partie plus foncée.

Notre carnet de „notes“ contient les observ. suivantes:

1912 - 13 avril, un ind. en plumage d'été, trouvé mort, au bord de la Reuse, devant les abattoirs de Fleurier (Val-de-Travers, Bœuch.). L'oiseau n'avait aucune blessure (Bull. Soc. Zool. Genève, p. 374).

1915 - 15 novembre, un ind. ad. est tiré sur les rives du Doubs.

Sa plus petite espèce est la mouette pygmée (*Larus minutus*) dont les individus adultes portent un capuchon foncé, unicolore, pendant la période des amours seulement. Ses individus migrateurs apparaissent dans notre région dès l'automne, seuls ou en compagnie de mouettes rieuses. - 1911, novembre 23, baie de l'Evole, un individu. - 1912, nov. 24, un ind. sur le môle de Serrières, avec rieuses. décembre 21, 31, entre Serrières et Champ-Bougin, 2 ind. posés au bas du perré. - 1915, 27 mars, 4 juv. 1914, à l'embouchure de la Serrière. 1919, novembre 11, 5 ind. à l'embouchure de la Serrière. - 1920, nov. 1 & 22, 3 ind. emb. de la Serrière. 1922, 4 au 21 janvier, 6 à 8 ind. à l'embouchure de la Serrière. - 2 mars, 2 ind. baie de l'Evole. 1923, 17 janvier, un ind. devant la Serrière. - 31 décembre, ind devant la Serrière, avec rieuses. - 1924, 18 février, 4 ind. devant Bains de Serrières. - mi-mars, 1 ind. au vol, baie de l'Evole. - 1926, 18 janvier, avec des rieuses, 2 ind. devant la Serrière. - 1930, fin octobre, une mouette pygmée stationne quelques jours, sur les blocs, de la base du perré au quai Suchard (Inscr. N° Vouga). - 1938, 6 novembre à côté du débarcadère d'Guvernier, sur les blocs émergeant à la base du quai prolongé, un groupe de petites mouettes attire mon attention, ces oiseaux fouillent activement parmi les détritus amenés par les vagues. Ces oiseaux ont des allures vives, mais plutôt craintrives, elles poussent un long sifflement ininterrompu. Je remarque qu'elles sont pourchassées et becquetées méchamment par les mouettes rieuses adultes, habituées de ce coin depuis le milieu de septembre. - Un peu plus tard dans la soirée je retrouve une vingtaine de ces mouettes pygmées, juv. de l'année, foulant la vase et les détritus amoncelés, vers l'embouchure du Ruisseau des Allées, leurs allures sont toujours vives, mais elles ne sont plus apeurées, aucune n'est en sue. Ces mouettes pygmées avaient encore le dessus du corps moucheté de brunâtre, l'extrémité des pennes de la queue barrée de noir foncé.

Novembre 23, au même endroit, une vingtaine de ces petites mouettes, des ad. et des juv de 1938. - 1939, aucune observation.

Dès le début de mes observations concernant la mouette rieuse, je fus intrigué par les différences de dates existant, entre les moments de la parution du capuchon foncé, qui caractérise en premier lieu les mâles. Ce fait se renouvelant chaque année j'avais cru à la présence de mouettes melanocéphales, dans la région des lacs jurassiens. En 1907, je m'adressai à un connaisseur des "mouettes du Léman", N° D. F. A. Forel, qui me répondit par la lettre suivante:

Morges 28 janvier 1908.

Monsieur et très honnête confrère,  
En réponse à votre lettre d'hier.

Votre observation est parfaitement correcte, mais elle n'est pas aussi extraordinaire que vous le croyez. La mouette rieuse lorsqu'elle a dépassé l'âge d'un an, prend en effet le capuchon brun ou noir que vous décrivez, il n'est pas toujours bien marqué la première année (la deuxième de l'âge de l'oiseau), mais dès l'année suivante il est bien indiqué. On l'appelle en général "parure de noces". Mais j'ai constaté qu'il est souvent très bien développé dans la deuxième année de l'âge, alors que la maturité sexuelle n'est pas encore atteinte, je préfère l'appeler "parure d'été". Il est vrai que cette parure d'été apparaît déjà en hiver.

C'est en général de février à mars que les mouettes prennent leur capuchon, mais on en voit déjà des exemplaires en janvier, parfois en décembre, parfois même en novembre. J'ai noté un individu le 16 novembre 1881 et deux le 22 novembre 1907. — Était-ce un reste de la parure d'été de l'année précédente ou une apparition trop hâtive de la parure d'été de l'année suivante? Je ne le sais.

Tout cela se rapporte au Larus ridibundus. Quant à l'attribuer au Sarus melanoccephalus, ce serait bien osé sans avoir l'oiseau en peau soumis à une analyse détaillée et minutieuse.

Quant au passage de la mouette melanocéphale dans notre pays, il est admis par nos ornithologistes.....

(signé) Dr F.A. Forel.

1930 - juillet 16, sur le disque indicateur placé à l'extrême du quai de débarquement, de Bellerive, à Saint-Dubin (Bérolle), j'observais une mouette posée et une seconde au vol : tête noire, ailes mouchetées de brun-jaune, extrémité des pennes de la queue marquées de noir. Notre incertitude était grande, mais après avoir consulté Baumann, nous reconnaissions que les deux mouettes observées étaient des rieuses juv. en premier plumage d'été, sixeaux éclés au printemps 1929.

Malgré la présence certaine de temps à autre de la belle mouette melanocéphale, il faut être très circonspect dans la détermination de spécimens douteux.

a



a). Mouette rieuse ♂:

Dessus de la tête jusqu'à l'occiput, partie supérieure du cou, haut de la poitrine, brun foncé.

b



b) Mouette melanocéphale

Tête et haut du cou tirant sur le noir, cette teinte atteint ensuite presque à la même hauteur en avant et en arrière. Caractère distinctif : petit trait blanc, en-dessus et en-dessous de l'œil, mais ne formant point un cercle complet.

Dès sept. 1911, juillet et sept. 1912, mars 1913, ce périodique publiait nos observations sur les „Sternes et la mouette rieuse” Contribution à l'étude de la faune ornithologique du canton de Neuchâtel. — Cette étude avait cessé, elle fut reprise dans le n° d'avril 1933, sous son titre actuel Baie d'Avrernier.

A.M.-D. (A suivre)

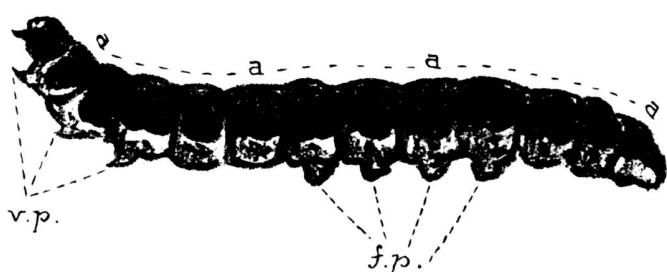
## UTILITÉ DU HIBOU.

Le hibou moyen-dur (*Asio otus L.*) est un rapace nocturne facilement reconnaissable aux deux aigrettes frontales formées de six plumes chacune, variables dans leur longueur suivant les individus; ces plumes sont brun-noirâtre. Cet oiseau se nourrit principalement de petits mammifères, de passereaux et d'insectes à l'occasion.

Voici le résumé de l'examen fait de 545 pelotes de régurgitation, trouvées en quelques jours sous un arbre fréquenté par un couple d'*Asio*, les pelotes contenaient: les restes surtout des os de 375 campagnols des champs (*arvicola arvensis Pall.*), de 142 campagnols roussâtres (*Hypudaeus gloreolus Schr.*), de 40 mulots (*mus sylvaticus L.*). Ces trois espèces sont nuisibles. On a constaté en outre la présence d'os de 31 musaraignes, espèces indifférentes. - de 7 taupe, de 4 passereaux, d'une chauve-souris, animaux utiles. En outre, les restes chétineux de 18 insectes nuisibles.

## A PROPOS DE CHENILLES.

En Entomologie, les chenilles sont les larves des Papillons (Lépidoptères). Ses fausses chenilles sont les larves des Tenthredes, mouches à scie, dont la ♀ porte une tarière. La chenille à la tête bien développée, des organes mastiqueurs comme les insectes broyeurs. - Corps à 13 segments (thorax 3, abdomen 10); les 3 premiers portent une paire de pattes écaillées thoraciques, comprenant 4 articles et une griffe, ce sont les 6 pattes de l'Imago - Pattes ventrales sont placées sur les 6, 7, 8 et 9 segments, une paire mamelonnée, terminée par une couronne de crochets. Dernier segment des pattes anales servent de crampons. -



a = anneau

12 anneaux

v.p. = vraies pattes

3 paires de vraies pattes

f.p. = fausses pattes

4 paires de fausses pattes

Chez les Phalènes-arpentueuses, les pattes peuvent manquer aux segments 10 et 12; chez la Hargie du hêtre et la Grande queue fourchue, les pattes anales sont en pointe ou en cornes. - Sur chaque côté du corps se trouvent 9 stigmates respiratoires, très visibles, manquent sur les segments 2, 3 et 12. - La chenille absorbe beaucoup de nourriture, les organes internes grossissent, le tissu adipeux augmente; la peau devient trop étroite; elle se déchire sur la région dorsale, une autre peau s'est reformée en-dessous.

Bien des chenilles vivent sur diverses plantes, d'autres se nourrissent aux dépens de quelques-unes seulement, d'autres se nourrissent d'une seule espèce végétale. Et la 5<sup>me</sup> mue apparaît la chrysalide et la 6<sup>me</sup> donne le papillon.

P.F.

## LARVES DE SPHINGIDES & INSECTES PARFAITS.

Il est un fait connu depuis longtemps, c'est que certaines larves de papillons, les chenilles, surtout chez les noctuelles, varient de teinte. Ainsi la larve de l'Hadène de l'arroche, qui se rencontre sur les plantes de l'arroche étaillée (*Atriplex patula L.*) et celles de la renouée persicale (*Polygonum persicaria L.*), passe du brun au jaune, puis au vert; les chenilles polyphages de certaines phalènes, du genre *Leptothecia* principalement, évoluent comme teinte générale du gris-brun au brun, au jaune, voire même au vert. Si la couleur du fond varie, les taches, les traits, les bandes, les mouchetures varient aussi, mais ces variations sont individuelles.

Arrêtons-nous quelque peu aux Sphingides dont les grosses larves lisses ont des teintes si brillantes et variées, sans que pour cela les papillons qui en proviennent présentent des différences sensibles.

*Acherontia atropos L.* - Le sphinx tête de mort dont les larves peuvent dépasser 12 cm. sont faciles à observer: tête verte, anneaux jaunes, chevrons bleus sur les flancs. Les chenilles que l'on trouve sur le Lyciet (*Lycium barbarum L.*) ont la coloration normale ou bien les individus sont brun-foncé ou de teinte fuligineuse. En septembre 1885, nous avons pris sur un Lyciet, à la Pacota, à Duvernier, 50 larves. Il y en avait 38 de couleur fuligineuse foncée, 8 d'un ton fuligineux plus clair; il était facile de remarquer que chez chacun de ces 46 individus, les parties du corps correspondant aux parties jaunes du type normal, étaient blanc-grisâtre ou blanc sale.

Enfin 4 individus n'avaient que 6 chevrons bleutés, le premier manquait. La partie ventrale de ces 4 larves était vert cru, ainsi que les fausses pattes; le dos et le haut des flancs étaient jaunes de la teinte type.

*Sphinx pinastri L.* - Nous avons élevé une larve du Sphinx du pin avec teintes plus vives que celles de la chenille habituelle. Cet individu présentait à droite et à gauche d'une bande dorsale rosée, une ligne jaune, puis une bande latérale verte et plus bas une ligne vert-jaune. Tête et fausses pattes roses.

*Sph. convolvuli L.* - Autrefois l'on trouvait très communément dans les vignes, les chenilles du Sphinx du liseron (liseron des champs = *Convolvulus arvensis L.*), actuellement les différents traitements que doit subir la vigne ont une action funeste sur ces larves. Ses chenilles les plus communes ont une teinte générale verte, sur le dos deux raies noires parallèles d'où partent 7 chevrons noirs soulignés de jaune clair, la corne terminale est jaune de chrome sur la moitié inférieure, l'autre partie effilée étant brune. Outre ce type de coloration, on rencontre des larves d'un jaune brun fuligineux, partie ventrale blanche, fausses pattes de la teinte générale, chevrons noirs sans la ligne jaune clair, corne entièrement brune.

*Deilephila vespertilio Esp.* - Ses larves du Sphinx de l'épilobe vivent exclusivement sur l'épilobe à feuilles de romarin (*Epilobium rosmarinifolium Haenck. dodonaei Vill.*), elles sont réputées pour la difficulté avec laquelle elles se transforment en nymphe en captivité. En cherchant à imiter la nature nous avons toujours obtenu de belles chrysalides. La chenille de Sphingide est celle qui nous a donné le plus grand nombre de types différents.

tant par la coloration générale que par les dessins (taches ou points).

Dolopenor L. - (Sph. de la vigne). - Deux Chenilles trouvées sur le *Galium cruciatum* au Galet croisette sont vertes, l'une n'a que 2 fausses ocelles orange, avec un peu de brun; l'autre a, par ci, par là, des traits noirs et des taches ocelliformes brunes et jaunes. Une troisième larve, se rapprochant beaucoup du type normal brun-foncé est beaucoup plus claire, cependant avec à la partie supérieure des taches ocelliformes bleues.

Smerinthus tiliae L. (Sph du tilleul). - Larve le plus souvent de couleur verte, présente aussi des variations. Le 6 août 1908, je suis en possession d'une larve différent complètement du type normal, elle est d'un jaune-vert vif, les 7 traits latéraux obliques sont bleu-ciel. Cette larve s'est immédiatement enfouie. Dans cette espèce les imagoes diffèrent notablement entre eux, dans la teinte générale, les uns sont brun-rouge au vert-olive, d'autres ont de beaux reflets rosés.

(A suivre.)

## LE TEMPS EN 1939.

La température moyenne de l'année 1939,  $8^{\circ}7$ , est un peu inférieure à la valeur normale  $9^{\circ}0$ . Le minimum thermique  $-16^{\circ}1$  se produit le 30 décembre et la maximum  $28^{\circ}0$  le 29 juin. Voici les valeurs moyennes de chaque mois ainsi que les valeurs normales correspondantes.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1939:	$2^{\circ}0$	$1^{\circ}4$	$2^{\circ}3$	$9^{\circ}7$	$10^{\circ}1$	$16^{\circ}5$	$16^{\circ}8$	$17^{\circ}9$	$13^{\circ}7$	$8^{\circ}1$	$6^{\circ}2$	$-0^{\circ}2$
Valeurs normales:	$-0^{\circ}3$	$1,1$	$4,4$	$8,7$	$13,1$	$16,6$	$18,6$	$17,8$	$14,5$	$8,9$	$4,1$	$0,6$

Les mois les plus chauds par rapport à la valeur normale furent janvier, novembre et avril et les plus froids mai, mars et juillet. En moyenne, l'hiver fut normal, le printemps et l'été froids et l'automne normal. Le dernier gel du printemps se produisit le 31 mars et le premier gel de l'automne le 26 octobre.

Du point de vue des précipitations, l'année 1939 restera tristement célèbre. En effet, il tomba 1483 mm. d'eau, quantité qui n'avait jamais été recueillie en une année jusqu'à présent. L'année qui battait le record était 1910 avec 1393 mm. Le mois le plus pluvieux fut octobre avec 278 mm., chiffre qui n'avait jamais été atteint en un mois. Ensuite viennent les mois de mai (187 mm.), novembre (160), janvier (146), avril (122) et mars (120). En février, par contre, il ne tomba que 19 mm. d'eau. Il y eut 200 jours de pluie. Il neigea 7 jours en janvier, 2 jours en février, 13 jours en mars, 4 jours en octobre et 4 jours en décembre. La dernière neige du printemps tomba le 23 mars et la première neige de l'automne le 26 octobre.

La durée d'insolation  $1346,1$  heures est excessivement faible; seule l'année 1902 fut moins ensoleillée avec  $1343,1$  heures. Pour tous les mois sauf décembre il y eut moins de soleil que la valeur normale. Le déficit fut très fort en mai ( $122,5$  heures au lieu de  $207,5$ ). L'humidité relative de l'air,  $80,2\%$ , est notablement supérieure à la valeur normale  $77,9\%$ .

Parmi les orages, citons celui du 23 juin qui fut très fort aux environs de 23 heures. La foudre tomba sur l'Observatoire de Neuchâtel et pénétra, malgré les fusibles, à l'intérieur.

de la cloche d'une des pendules fondamentales. Un autre orage particulièrement violent se produisit le 14 juillet. La foudre tomba sur les installations électriques du Thal, causant des perturbations dans le service téléphonique et l'éclairage.

Les fortes chutes de pluie d'octobre et du début de novembre provoquèrent, dans notre canton comme dans toute la Suisse, des inondations.

Un magnifique météore fut aperçu au Sanderon le 1<sup>er</sup> mai, à 1 h. 35 du matin. Sa luminosité était à peu près égale à la moitié de celle de la lune. Il allait de l'ouest à l'est et laissait derrière lui une traînée lumineuse. Sa tête était rouge, la queue verte. A un moment donné, il se partagea en deux, puis les deux parties s'éteignirent. Les observateurs entendirent un bruit analogue à un coup de canon. Le mardi 28 novembre, un superbe arc-en-ciel produit par la lune fut aperçu dans la région d'Gluvigner à Cortaillod, de 5 h. 1/4 à 6 h. 1/2.

Les premières hirondelles apparurent le 8 avril et l'on entendit pour la première fois le chant du coucou le 17 avril.

En résumé, l'année 1939 fut assez froide, excessivement peu ensoleillée, excessivement pluvieuse et très humide.

E. Guyot.

## MON CHIEN.

par D. C.

Depuis que j'ai mon chien, je comprends combien est utile la société protectrice des animaux. J'avais entendu dire : « Il y a bien assez de gens à protéger sans s'occuper des bêtes » et j'étais un peu de cet avis. Mon opinion a changé. Mon chien sent, remarque, observe tout comme un homme, et je dois ajouter mieux qu'un homme et qu'il est meilleur que l'homme.

Quel est l'ami sincère qui ne vous quitte jamais, prévoit vos désirs et se ferait tuer pour vous défendre ? Quel est le stimulant de cet élan désintéressé du chien ? Son affection pour son maître ? Quelle est sa récompense ? Une caresse. On a eu raison de dire que ce qu'il y a de meilleur chez l'homme, c'est le chien. J'ajouterais que c'est pour lui un modèle. - Coussenel a remarqué que les peuplades possédant des chiens, sont bonnes, douces et franches. Les Esquimaux ont toutes ces qualités, les Peaux-rouges qui n'ont pas de chien, ne les détiennent pas. Je comprends qu'il y ait des infirmités pour cet animal ami de l'homme, quoique par reconnaissance je soignerais moi-même mon compagnon fidèle ; je comprends qu'il y ait des cimetières pour conserver son souvenir. Vous voyez que j'ai de bons sentiments, je n'étais pas si bon, quand je n'avais pas de chien.

Il y a cependant cette analogie entre l'homme et les chiens, qu'il y a des degrés dans leurs qualités, selon la race, la filiation. Il est des familles entières parfaitement honnêtes, intégrées, pleines de cœur, dans l'espèce humaine, les ancêtres étaient ainsi, par atavisme les enfants ont les mêmes qualités. Le chien hérite lui aussi de ses ascendants et certaines races ont des caractères qui leur sont propres.

(à suivre)